



**DOSSIER DE CANDIDATURE  
SECTION SPORTIVE TIR SPORTIF  
ANNEE SCOLAIRE 2024/2025**



**NOM** : ..... **Prénom** : .....

Sexe : masculin / féminin Date de naissance : .....

**1) RENSEIGNEMENTS FAMILIAUX :**

Père

mère

Nom prénom : .....

Profession : .....

Adresse : .....

Num de tel : .....

Mail : .....

**2) RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES :**

Classe et établissement actuel : .....

Ville : .....

Projet d'orientation pour la rentrée prochaine : .....

Avis du chef d'établissement : comportement et travail : .....

..... Signature et cachet du chef d'établissement

**\*fournir le bulletin du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> trimestre**



## Section Sportive Tir Sportif

**ATTENTION** : pour les élèves de 3eme il est indispensable de faire figurer le lycée Les Pannevelles (Section Tir sportif) en premier vœux sur votre fiche d'orientation.

Pour les élèves hors secteur, il est nécessaire également de remplir le formulaire d'assouplissement à la carte scolaire et de cocher la case « scolarité en section sportive » sur ce formulaire. Ce formulaire est à retirer auprès du secrétariat de votre établissement actuel.

**L'inscription ne sera définitive qu'après accord de l'académie**

Si vous êtes pris en Section, vous souhaiteriez être ?

EXTERNE / DEMI-PENSIONNAIRE / INTERNE (places limitées)

### 3) RENSEIGNEMENTS SPORTIFS :

Etes-vous inscrit à l'UNSS : OUI / NON      Activité : .....

Etes-vous licencié auprès de la Fédération Française de Tir : OUI / NON

Club fréquenté : .....

Catégorie : .....

Vous êtes : pistoler(e) / carabinier(e)

Niveau : national / régional / départemental

Nombre d'entraînement par semaine : ..... Nombre d'heures : .....

**\*Fournir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du tir sportif dès la rentrée scolaire (au moment du renouvellement ou de la prise de licence FFTIR)**

**\*\*la prise de la licence UNSS (30 euros) et de la licence FFTIR (120 euros) sera obligatoire pour être en section : les modalités d'inscription vous seront précisées dès la rentrée scolaire.**

La licence UNSS annuelle donne accès à toutes les activités de l'AS du lycée.

La licence FFTIR annuelle englobe : l'assurance liée à la fédération française de tir, l'adhésion au club de l'APTC et env 30 euros de consommables pour l'année : cartons, plombs et autres.

**Dossier à renvoyer à**

**Mme Belin V / Mme Roussard MP**

**Lycée les Pannevelles**

**Rte de Chalautre 77160 Provins**

